

HORS-TEXTE

BULLETIN DE L'AGBD



L'A.G.B.D. : mythe ou réalité ?

Une décennie d'association mérite une petite réflexion. En Suisse : qu'est-ce que être bibliothécaire ? - Servir de décor afin de mettre les livres en valeur ou servir de pivot au carrefour de l'information documentaire ? Nous le savons, le malaise existe toujours, et souvent, c'est au sein même de notre profession qu'existent les contradictions les plus invraisemblables. La profession, une minorité divisée ? Certainement, mais n'oublions pas de regarder autour de nous : ce schéma se retrouve universellement dans chaque catégorie professionnelle. Pour certains, c'est un métier de repli (à défaut d'autre chose ...), pour d'autres un engagement personnel, pour d'autres encore un moyen de gagner honnêtement sa vie, pour certains, tout simplement joindre l'utile à l'agréable ... Bref, l'individualisme règne parmi nous. Soyons donc lucides et vigilants et remer-



cions Marie MARTIN, notre mémoire vivante, et Madeleine DUPARC, une de nos égéries agissantes, pour leur action politico-professionnelle ! (voir p. 4 et p. 16)

En attendant, notre première mission est de favoriser au maximum l'accès à l'information et à la documentation, et trêve de bla-bla-bla ...

DMcA

Films

sur
le
handicap
disponibles en Suisse

Catalogue rassemblé et
préparé par Catherine Roy
Office de coordination et
d'information pour per-
sonnes handicapées
Département de la prévoy-
ance sociale et de la santé
Genève

Préface par Louis Vaney: Attitude du public face aux handicaps; l'importance des moyens d'information. - Index thématique. - Index par handicap. - Adresses des organes de prêt. - Catalogue de films (148 pages).

1981
186 pages
fr. 23.--

Editions du Secrétariat suisse de pédagogie
curative Obergrundstrasse 61 CH-6003 Lucerne

nouveau!

COMITE DE REDACTION

Le comité de rédaction de HORS-TEXTE est composé de I. Bellego, L. Caillat, C. Chauvet, M. Duparc, D. McAdam, A. Jacquesson et M. Sofer.

Adresse : Rédaction de HORS-TEXTE - p.a. Bibliothèque municipale
24, rue Jacques-Dalphin - 1227 CAROUGE

1972 - 1982



A.G.B.D. : 10 ans

Dix ans ... déjà ? Dix ans ... enfin !

Suivant le regard que l'on porte sur notre AGBD, l'on préférera l'un ou l'autre de ces termes. De toute manière, depuis trois ans déjà, notre Association a atteint l'âge de raison et il convient, aujourd'hui, de revoir comment elle s'est comportée. A-t-elle judicieusement utilisé le temps imparti, ou, avec Verlaine, faut-il l'interroger

"Dis, qu'as-tu fait, toi que voilà de ta jeunesse ?"

A la fin des années soixante, le nombre de postes de bibliothécaires allait croissant, il fût ressenti comme nécessaire de chercher à coordonner le développement de notre profession sur le plan local. Aussi, le 23 septembre 1971, un groupe de diplômés issus de l'EBC (Ecole de bibliothécaires de Genève) se réunit-il aux "Petits philosophes" (siège de l'Institut d'études sociales à la rue Prévoist-Martin) pour envisager la création d'une association. Peut-être est-il intéressant de citer ces premiers noms : Daisy Baumgartner, Claire Council, Jacqueline Court, Jean-Pierre Dubouloz, Edith Imhof, Sylvie Langer, André Lemma, Marie-Claude Loup, Marie Martin, Mireille Maurer, Gertrude Perfetta, Roberte Pipy, Annick Rédalié, qui représentaient des types de bibliothèques très divers. L'existence de l'Association genevoise des assistants sociaux diplômés nourrit notre réflexion et apporta des éléments utiles à l'élaboration de nos statuts. Enfin, le 9 mars 1972, une assemblée constituante était convoquée par l'envoi de 109 circulaires. 60 personnes y participèrent, et ... le bateau prit la mer.

Depuis lors, d'année en année, nos effectifs ont régulièrement augmenté et, de 67 membres dès juillet 1972, nous sommes 173 à fin 1981.

Nos buts généraux, définis dès la première séance du groupe de travail, et énoncés dans nos statuts

- reconnaissance et protection du titre
- représentation auprès des autorités, des employeurs et du public n'ont pas varié. Toutes nos actions ont tendu dans ce sens, passant par le distinguo entre conservateurs et bibliothécaires, antérieurement et respectivement dénommés bibliothécaires et assistants-bibliothécaires; la protection de la formation antérieure aux études professionnelles; la situation des bibliothécaires dans les cycles et les collèges; la rémunération des stagiaires; l'évaluation des fonctions à l'Etat de Genève.

Ces dernières années, une bonne part de notre énergie a été absorbée par ce dernier point. L'AGBD, reconnue comme intervenant valable et représentatif, a pu participer aux négociations qui, si elles n'ont pas atteint les résultats auxquels nous aspirions, ont néanmoins fait connaître notre spécificité à des interlocuteurs qui en ignoraient quasi tout.

Sur le plan de la représentativité, notre groupe était déjà constitué et agissant lorsque l'ABS (Association des bibliothécaires suisses), révisant ses statuts, institua l'Organisation du personnel où devaient siéger des représentants des groupes régionaux. Reconnue comme tel, L'AGBD put immédiatement y avoir un siège, et les relations ainsi établies, plus étroites qu'auparavant, sont profitables aux deux parties.

Il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, de recenser tous les autres points abordés au cours de ces dix années. Nous citerons en vrac :

- notre participation à l'Assemblée générale de l'ABS à Genève, en 1976, par l'organisation des conférences Lamy-Rousseau et Delannoy;
- les visites organisées pour nos membres, de la BCU à Lausanne (système SIBIL, 1977), de la bibliothèque de La Grange, à Genève

(1977), des nouvelles installations universitaires de Dorigny (1979);

- les cours de recyclage en catalogage ISBD (1973 et 1978);
- l'organisation de deux journées des bibliothécaires du Groupe romand (1974 et 1981);
- l'obtention de la traduction simultanée aux assemblées de l'ABS;
- les relations avec d'autres groupes analogues au nôtre, avec l'Ecole de bibliothécaires (nous sommes représentés à la Commission consultative de cette Ecole et au Comité de direction de l'IES (Institut d'études sociales), avec l'Université.

En 1979, nous avons lancé "Hors-texte", publication paraissant trois fois par année et qui connaît un réel succès. Servie à nos membres dans le cadre de leur cotisation annuelle, elle a suscité, à ce jour, l'intérêt de 77 autres personnes qui ont souscrit un abonnement.

Que dire, en forme de conclusion, sinon que l'AGBD, chemin faisant, a conquis sa place au soleil. Elle a aussi poussé les bibliothécaires genevois, individualistes par nature, à se sentir solidaires, et ce n'est pas l'une de ses moindres réussites. Enfin, elle a permis à ceux qui l'ont voulu de noyer ou de resserrer des liens amicaux, et peut-être est-ce là le plus beau fleuron de sa couronne.

Marie MARTIN
présidente honoraire de l'AGBD

CATHODIQUE

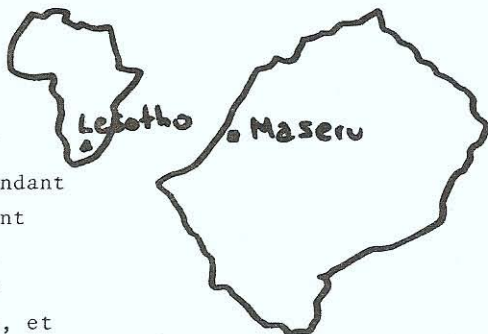
C'est sous ce titre que le journal "Le Monde" nous apprend que le Vatican a créé une société de production, la "Papal Visits Limited". La PVL est chargée de la commercialisation des images télévisées des voyages pontificaux. Ce titre nous rappelle aussi la copie d'examen d'une étudiante bibliothécaire qui voulait informatiser les bibliothèques avec des écrans catholiques ...

BIBLIOTHECAIRE AU LESOTHO

Le pays

Avant de vous parler de mon travail à la bibliothèque, je voudrais brièvement introduire le Lesotho.

Le Lesotho est un pays indépendant depuis 1966; il est entièrement entouré par l'Afrique du Sud. Il est montagneux, à peu près de la superficie de la Suisse, et compte un peu plus d'un million d'habitants. Les terres les plus fertiles occupent une étroite plaine au pied des montagnes, à une altitude de 1500 m., alors que les sommets des Maluti (la principale chaîne de montagnes) culmine à 3000 m.



A cause de la géographie physique et des rigueurs du climat, ce pays est pauvre. Il est difficile de développer l'agriculture; il n'y a pas de ressources naturelles. C'est pourquoi la plupart des hommes travaillent en Afrique du Sud. Les relations avec ce pays sont très étroites, car c'est de là que proviennent tous les produits manufacturés et une grande partie de la nourriture. Le gouvernement tente d'attirer les industries et a mis sur pied un vaste programme pour développer l'agriculture afin que le pays produise suffisamment pour se nourrir d'ici cinq ans.

La langue officielle nationale est le sesotho, mais l'anglais est aussi utilisé comme langue officielle.

L'histoire de la bibliothèque

La Bibliothèque nationale du Lesotho a été créée en 1976 à Maseru (la capitale) par le British Council. Cette institution, qui s'occupe principalement de faire connaître la culture anglaise, a fourni des fonds importants pour la construction d'un bâtiment, l'a-

chat de livres et le salaire du directeur. Cette même année a débuté un service auprès des écoles secondaires.

La bibliothèque nationale a ouvert ses portes en 1978. L'année suivante, deux succursales ont été établies, l'une au nord, l'autre au sud de Maseru. Le British Council et le gouvernement danois ont offert des bourses aux meilleurs employés pour qu'ils puissent aller étudier en Angleterre et au Botswana. L'aide de l'Angleterre a cessé en 1980. Depuis, le gouvernement du Lesotho alloue un modeste budget à la bibliothèque.



Lesotho National Library Service

Cette bibliothèque est appelée Bibliothèque nationale, mais en fait elle fonctionne comme une bibliothèque de lecture publique. Il n'existe ni dépôt légal ni catalogue collectif qui regrouperait les fiches de la Bibliothèque universitaire (qui se trouve à Roma) et du National Teaching Center, et qui permettrait la publication d'une bibliographie nationale.

Le bâtiment et les conditions de travail

La bibliothèque occupe un bâtiment en forme de U. L'une des branches est réservée aux adultes; l'autre est partagée entre la bibliothèque enfantine et une aire de travail. Au centre se trouve la banque de prêt des adultes. L'une des faces de ce bâtiment est entièrement vitrée; en été c'est très agréable, mais en hiver cela n'offre aucune isolation contre le froid; or, les architectes n'ont prévu aucun moyen de chauffage... Les lecteurs les plus courageux s'enveloppent dans plusieurs couvertures - leur vêtement traditionnel - et bravent le froid... Les bureaux ne sont guère plus chauds : malgré les radiateurs électriques ou à paraffine qui se trouvent près de chaque table, il ne fait que cinq degrés le matin... Aussi, il est pratiquement impossible de travailler, car après un moment il fait trop froid et force est de se faire une

tasse de thé et d'aller se réchauffer au soleil. Par chance, une partie des bureaux se trouve dans un bâtiment construit à l'époque coloniale, dans chaque pièce il y a une cheminée.

La dualité ville-campagne n'existe pas vraiment ici; c'est ainsi que les vaches méditent sur les marches de la bibliothèque, tandis que les poules, elles, sont franchement à l'intérieur...

Les livres et les lecteurs

A l'heure actuelle, la bibliothèque possède entre 30'000 et 40'000 livres, dont un tiers pour les enfants. Les lecteurs inscrits sont au nombre de 11'000, mais il n'est pas possible d'évaluer le nombre de lecteurs réguliers. Les enfants représentent plus de la moitié. Le reste des lecteurs se répartit entre un important pourcentage d'étrangers, les étudiants des écoles secondaires et professionnelles (l'Université a sa propre bibliothèque à Roma) et les Basotho ayant une bonne connaissance de l'anglais. La bibliothèque ne possède en effet que peu d'ouvrages en sesotho, et il faut espérer que ces prochaines années leur nombre s'accroîtra afin d'attirer aussi les lecteurs qui ne connaissent que peu ou pas l'anglais.

tho qui publient
tre, en Afrique
sont publiés en
orthographe qui
la connaissent



Il y a deux éditeurs au Leso-
surtout des romans. Par con-
du Sud, de nombreux ouvrages
sesotho, mais c'est une autre
est utilisée; les Basotho ne
pas, et c'est pratiquement im-
possible pour eux de lire ces livres.

Il y a deux éditeurs au Leso-
surtout des romans. Par con-
du Sud, de nombreux ouvrages
sesotho, mais c'est une autre
est utilisée; les Basotho ne
pas, et c'est pratiquement im-
possible pour eux de lire ces livres.

La bibliothèque dessert principalement Maseru, qui compte quelque 60'000 habitants. Les livres sont prêtés pour 15 jours, ou un mois si le lecteur habite en dehors de ville. Durant l'hiver, l'activité est réduite à cause du froid, et les statistiques baissent : ainsi, au mois de juin, qui est le début de l'hiver, 2300 ouvrages ont été prêtés aux adultes, alors qu'en août, le mois le plus froid de l'année, seulement 1400. En été, les prêts peuvent atteindre 3000 unités. Chez les enfants, l'écart paraît moins grand : 1900 prêts en mars et 1400 en août. Les sujets favoris des adultes

semblent être : les romans, l'histoire, la géographie et les sciences sociales. Les romans représentent plus des deux tiers des livres empruntés par les enfants.

Le personnel

La bibliothèque emploie environ 30 personnes, comprenant : trois bibliothécaires professionnelles basotho, trois collaborateurs venant du Danemark, du Canada et de la Suisse, et un expert danois qui assiste la directrice. Personnellement, j'ai été envoyée par le Service civil international (section britannique). Les autres membres du personnel ont été choisis pour des raisons politiques ou parce qu'ils sont parents ou amis avec un tel occupant une position importante au gouvernement. Aussi, les capacités de chacun varient beaucoup, et leur connaissance de l'anglais n'est pas toujours satisfaisante. De plus, comme ce n'est pas un travail qu'ils ont choisi, leur intérêt est très limité.

L'organisation du travail

À mon arrivée, les employés étaient quelque peu hostiles; ils craignaient que je n'adopte les méthodes du précédent directeur, c'est-à-dire de contrôler le travail de chacun et donner des ordres. Les autres étrangers ont rencontré les mêmes difficultés. Nous n'avons réussi à gagner leur confiance qu'en acceptant de respecter leurs envies : si quelqu'un a envie de travailler, du travail lui est fourni, sans ça, chacun est libre de faire ce qu'il veut.

Nous avons tenté d'améliorer les conditions de travail en réorganisant la répartition des tâches. Après plusieurs réunions du personnel professionnel, nous avons créé trois équipes : une pour les tâches internes, une autre pour le prêt (y compris le prêt interbibliothèques) et la troisième pour les succursales et les bibliothèques scolaires. Chaque équipe est dirigée par un(e) bibliothécaire étranger (ère) qui est secondé(e) par une bibliothécaire professionnelle mosotho ou un(e) assistant(e) de bibliothèque. Durant la période de notre contrat (deux ans), une formation devrait être

donnée à cette personne afin qu'elle soit à même de diriger l'équipe.

Pour différentes raisons seule l'équipe qui s'occupe des services extérieurs fonctionne encore. J'ai eu des problèmes avec mon homologue avec laquelle toute collaboration s'est révélée impossible.

Au bout d'un an

Ce poste s'est avéré difficile; il ne m'a pas permis de réaliser quoi que ce soit; bien que je travaille depuis une année, je n'ai pas l'impression d'avoir accompli une tâche professionnelle, ni même d'avoir intéressé les employés à la bibliothèque. J'ai cependant appris une autre manière de travailler, plus détendue, et qui respecte l'autre en tant qu'être humain - non pas seulement en tant que potentiel de travail.

Par chance j'ai souvent eu de bons contacts avec les lecteurs, et ce sont eux qui m'ont redonné courage, car je me suis rendu compte que malgré tous les problèmes la bibliothèque était utile.

Une bonne partie des difficultés culturelles et administratives actuelles pourront être résolues lorsque le gouvernement admettra l'importance de la bibliothèque et lui accordera un statut autonome. Pour l'instant, les relations entre la bibliothèque et le ministère de l'éducation dont elle dépend ne sont fixées par aucun règlement.

Béatrice Lasserre



INFORMATIONS DE L'ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES

L'Ecole de Bibliothécaires de Genève (E.B.G.) nous envoie les communications suivantes :

Offres et demandes d'emploi :

Les bibliothécaires qui cherchent du travail (envie de changement, désir de reprendre du travail à mi-temps ou à plein-temps) peuvent s'adresser à Madame Jacqueline COURT qui s'occupe du Bureau de placement de l'Ecole. De même, les postes libres, nouveaux ou à repourvoir, peuvent être signalés à ce même Bureau.

Stages

Les bibliothécaires qui désirent engager des stagiaires à partir de juillet 1982 sont priés d'aviser Madame Rose-Marie CHOPARD le plus rapidement possible (planification des 12 mois de stages pour les élèves de 2e et 3e année dès la fin du mois de février).

ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES
Institut d'études sociales
28, rue Prévost-Martin
Case postale 179
1211 GENEVE 4
Tél. 022/20.93.11

Recherche documentaire

L'Ecole de Bibliothécaires continue à être un des points d'accès genevois aux bases de données documentaires. Les personnes intéressées doivent prendre contact avec Madame Brigitte GLUTZ à l'Ecole.

Formation continue

Un dernier rappel - qui n'est certainement pas inutile - à tous les diplômés, quelle que soit leur formation : il est toujours possible de suivre des cours à l'Ecole de Bibliothécaires comme auditeur. Veuillez demander un formulaire d'inscription au secrétariat, qui vous donnera tous les renseignements nécessaires. Inscriptions avant la fin du mois de septembre.

N.B. : Les cours ne sont ouverts aux auditeurs qu'avec l'accord des professeurs concernés. Le nombre d'auditeurs est limité.

DEJEUNER-DEBAT DEJEUNER-DEBAT DEJEUNER-DEBAT DEJEUNER-DEBAT

C'est en 1976 que la Société de Lecture décidait d'ouvrir ses salons de midi à deux heures pour des déjeuners-débats. Cette jeune vieille-dame, qui s'apprêtait alors à fêter son 160e anniversaire (elle fut fondée en 1818 par le célèbre botaniste genevois Augustin Pyramus de Candolle) entendait sans doute renouer ainsi avec la tradition des discussions littéraires ou politiques qui fut celle de ses sociétaires au 19e siècle et donner une vie nouvelle aux salons de l'ancien hôtel des résidents de France.

Depuis six ans déjà, ces déjeuners réunissent autour de personnalités aussi diverses que les romancières Corinna Bille ou Han Suyin, les journalistes Drago Arsenijevic ou Jacques-Simon Eggly, les éditeurs Vladimir Dimitrijevic ou Michel Slatkine, l'architecte Daniel Grataloup, ou le metteur en scène Richard Vachoux, un nombre important de participants. Quatre déjeuners-débats ont eu lieu cette saison : le dernier conférencier invité étant Nicolas Bouvier. Une vente signature de son dernier livre "Le poisson-scorpion" suivit son exposé, fort applaudi, sur la "Vie d'un Japonais de zéro à vingt ans".

Une autre de ces rencontres est prévue pour ce printemps. Le thème n'est pas encore fixé. Précisons déjà que ces déjeuners-débats, dont les membres de la Société de Lecture sont avisés par une invitation jointe au bulletin mensuel Plume-au-Vent, ne leur sont pas exclusivement réservés. On peut en être informé par la presse

ou par le bulletin affiché à l'avance sur la porte de la Société, 11 Grand-Rue, et s'y inscrire pour la modique somme de 20 francs. Qu'on se le dise ...

I.B.

DEPART A L'UNIVERSITE

Le 30 mars 1982, le professeur Jean-Marc CHAPPUIS quittait la fonction de vice-recteur qu'il assumait depuis le mois d'avril 1978. Parmi les tâches qu'il a accomplies pendant quatre ans, le Vice-recteur CHAPPUIS présida la Commission de coordination des bibliothèques. A l'occasion de ce départ, HORS-TEXTE donne la parole à Elisabeth VON NEURICK-SCHEURER, qui, ancienne présidente du Groupe des bibliothécaires de l'Université, eut l'occasion à maintes reprises de travailler avec le Vice-recteur CHAPPUIS.

Du livre à la réalité

Avril 1978 ... je suis face au professeur de théologie, le nouveau président de la Commission des bibliothèques et je me demande ce qui va se passer. Bien sûr, je suis censée lui transmettre de multiples informations concernant les bibliothèques de notre Université. Dois-je lui avouer nos craintes de devoir établir de nouveaux rapports, qui iront rejoindre la pile des rapports Egger ou Falkowski, qui, déjà, avaient analysé la situation de nos bibliothèques universitaires ? Mais je dois aussi lui transmettre les vœux des bibliothécaires et lui faire part de l'aide que nous sommes prêtes à lui apporter.

Monsieur CHAPPUIS, qui découvre tous ces problèmes, écoute avec intérêt, l'air tranquille, quelquefois amusé par ma spontanéité et l'espoir que je place en lui.

L'entretien est chaleureux : c'est le bébut d'une collaboration constructive, tant avec moi, qu'avec l'équipe de collaborateurs dynamiques et motivés dont il s'est entouré.

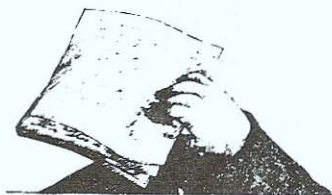
En moins de quatre ans, il a su rendre le système des bibliothèques universitaires opérationnel. Le "Répertoire des bibliothèques et centre de documentation de l'Université", qui recense 135 bibliothèques réparties sur tout le Canton en est la première réalisation. Le dépôt central des bibliothèques universitaires, prévu pour un million de volumes, est en construction au quai de Seujet. Enfin, l'informatisation des bibliothèques vient de démarrer. C'était un véritable tour de force que d'associer et coordonner les bibliothèques de l'Université de Genève, celles de Lausanne et, peut-être celles de la Ville de Genève, tour de force que Monsieur CHAPPUIS a su réaliser.

Homme de foi, subtil et naturel, il néglige les mesquineries et chasse la poussière des habitudes sans faire de nuages. Il séduit son interlocuteur par son charme et le persuade par son intelligence. On a beau chercher, on ne comprend pas comment il réussit à résoudre tant de problèmes si facilement. De plus, on a presque l'impression d'agir à sa place, tant il sait nous rendre complice, et aussi tant sa modestie est grande.

Je confiais à une amie, bibliothécaire à la Ville, également concernée par la réalisation du projet d'informatisation, toute mon admiration, mon respect et mon affection pour Jean-Marc CHAPPUIS. Elle ne s'est pas étonnée, car me dit-elle : "on ne tarit pas d'éloges à son sujet".

Est-il encore nécessaire d'ajouter, maintenant qu'il nous quitte pour un congé sabbatique amplement gagné, que bien avant cette confiance, je n'étais pas la seule à l'apprécier ...

Elisabeth von Neurick-Scheurer



A.G.B.D. COTE COUR = BIBLIOTHECAIRES COTE FACE

180 membres ... 10 d'A.G.B.D. ... Sommes-nous devenus une corporation ou sommes-nous toujours des individualités juxtaposées ?

Souvent seul de son espèce dans un contexte très spécialisé, le bibliothécaire n'est-il pas trop souvent tenté de s'identifier au milieu dans lequel il travaille plutôt qu'à sa propre profession, devenant ainsi son plus mauvais défenseur. Exerçant un métier que l'on a trop longtemps qualifié d'"effacé", il a de la peine à le valoriser autrement que par assimilation à d'autres professions.

10 ans d'association auraient dû conforter nos consciences professionnelles et faire sortir bien des lampes de sous le boisseau. Notre profession est mal connue et mal reconnue, la faute ne nous en incombe-t-elle pas au premier chef ? La formation que nous avons reçue nous permet de choisir des postes de travail très différents les uns des autres, plutôt que d'en faire des arguments de gradations qualitatives, cultivons nos disparités, que nos rencontres soient des échanges formateurs plutôt que des matches.

La participation et l'information sont les moteurs d'une Association qui ne peut reposer sur les seules épaules d'un Comité.

L'A.G.B.D. a 10 ans certes, est-elle parvenue à nous transformer en corporation de membres solidaires ? J'en doute.

Nous faudra-t-il encore 10 ans ?

M.D.





Connaissez-vous ?

CHABOTIN

OKAPI

PERLIN ET

POMME D'API

PIF GADGET

SPIROU ET TINTIN

MICKEY POCHE

sinon lisez : Périodiques pour enfants et adolescents en Suisse :
une recherche de l'Institut suisse de littérature
pour l'enfance et la jeunesse, Zurich, 1981

Cette recherche, publiée en trois langues, a été réalisée d'après une enquête faite auprès de 1.800 jeunes environ, répartis dans toute la Suisse, et âgés de 7 à 18 ans. Le dépouillement des questionnaires a permis d'établir une liste de tous les titres mentionnés. Une analyse des périodiques mentionnés par plus de 20 % des jeunes prend une place importante dans cette enquête. Chaque titre donne lieu à une fiche technique avec les indications suivantes : maison d'édition, lieu d'édition, directeur de la publication, rédacteurs en chef, périodicité, prix, tirage, format. Les caractéristiques, le contenu, le langage sont analysés de façon approfondie. Ces différentes données, ainsi que la conclusion permettent de se faire une très bonne idée de chaque périodique. Un chapitre consacré à l'aspect technique de l'enquête, suivi d'une bibliographie sélective en font un ouvrage extrêmement complet que toutes les bibliothèques de jeunes devraient posséder.

A signaler aussi l'excellente étude de l'équipe des bibliothécaires des Bibliothèques de Jeunes de La Chaux-de-Fonds, intitulée :

Les grandes collections de romans et de contes
pour adolescents.

La première partie retrace bièvement l'histoire de la littérature pour adolescents. Dans la deuxième partie, nous trouvons l'ana-

lyse des collections parues entre 1956 et 1981 :

Dates de la création. - Genres et thèmes. - Auteurs.

- Aspect de la collection. - Remarques. - Quelques titres. - Analyse d'un des volumes.

Excellent travail, à se procurer de suite par toutes les personnes concernées (à commander directement à La Chaux-de-Fonds).

Rose-Marie CHOPARD

Ecole de Bibliothécaires

RENOVA LIBRIS

RELIURE ARTISANALE ET DORURE

SARL



GAUDETTE LÉTITIS VITÆ

Notre atelier bien équipé et notre personnel très qualifié se charge de tous vos problèmes de reliure de bibliothèque. Reliure pleine-toile, broché-cartonné, dorure et restauration
Nombreuses références

Devis sans engagement sur un simple appel téléphonique "c'est si facile"

5 Chemin des Coquelicots 1214 V E R N I E R tél 41 10 15

Economie de l'information

Deux études indépendantes estiment qu'en 1981, le marché US des bases de données documentaires avoisine le milliard de dollars, soit environ 3,5 millions de recherches. Dans dix ans, il sera de 5 milliards de dollars.

(Nachrichten für Dokumentation)

CI-GIT

CE N'EST QU'UN AU REVOIR ...

... et oui, les deux ans du "Comité 80-82" sont écoulés, et les membres de l'A.G.B.D. vont bientôt pouvoir élire les têtes de leur choix !

Venez nombreux à notre prochaine Assemblée générale, moment privilégié d'heureuses retrouvailles entre AGBD-istes !

Nous avons quelques histoires à vous raconter et vous sûrement aussi !

Daisy, Gabrielle, Janou,
à bientôt, Jocelyne, Marie-Hélène, Michel,
Michèle, Patrick et Susan



Problèmes
de Commandes ?

Tél. 28 24 22

3, rue du Port
1204 Genève

*Pour vos livres universitaires et scientifiques
de toute provenance
Faites confiance à votre libraire qualifié !*

LIBRAIRIE UNITEC S.A.

LIBRAIRIE
DE L'UNIVERSITÉ
GEORG

5, CORRATERIE - GENÈVE

ALLO BIBLIO BOBO

A relever : un timbre des USA représentant des livres, avec cette légende : "A public that read - a root of democracy". La Suisse pourrait en prendre de la graine ...

A noter : "Littérature de jeunesse, comment donner le goût de la lecture à nos enfants". Conférences-débats animées par Janou HELG, bibliothécaire au C.O. de La Florence. A 20 h., le 23 mars au Collège des Voirets, le 30 mars à l'Ecole de Haller, le 6 avril au Collège de Pinchat et le 20 avril au Collège de Sécheron.

A commander : l'Université a procédé à la réimpression du "Répertoire des bibliothèques et centres de documentation à l'Université de Genève", qui était épuisé. Disponible au "Service de coordination des bibliothèques, Uni II, 1211 Genève 4". Prix : Fr. 7.--.

A signaler : le profil des professions de bibliothécaire et documentaliste dans le numéro 37, décembre 1981, d'ETUDES ET CARRIERES, la revue d'information professionnelle universitaire.

CHARTRE DES DROITS DU LECTEUR : le modèle québécois

Toute personne a le droit à la liberté intellectuelle, c'est-à-dire le droit fondamental d'accéder à toutes les formes d'expression du savoir et d'exprimer ses pensées en public.

Le droit à la liberté intellectuelle est essentiel et vital à une saine démocratie et au développement de la société québécoise.

En vertu de cette déclaration, les administrateurs et le personnel des bibliothèques ont, envers le lecteur, l'obligation :

- d'assurer et de maintenir ce droit fondamental à la liberté intellectuelle;
- de garantir et de faciliter l'accès à toute forme et à tout moyen d'expression du savoir;
- de garantir ce droit d'expression en offrant les services usuels, physiques et intellectuels, de la bibliothèque;
- de s'opposer à toute tentative visant à limiter ce droit à l'information et à la libre expression de la pensée tout en reconnaissant aux individus ou aux groupes le droit à la critique.

Les bibliothécaires doivent promouvoir et défendre les principes de cette déclaration.

Adoptée par le Conseil d'administration de l'Association des bibliothécaires du Québec/ Québec Library Association, lors de sa réunion, le 31 mars 1976.

Adoptée par le Bureau de l'ASTED (Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation), lors de sa 2^e réunion, le 27 octobre 1976.

Adoptée par le Bureau de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, lors de sa 76^e réunion, le 13 mai 1976.

IERE HEURE - DERNIERE HEURE - DERNIERE HEURE - DERNIERE H

Nos lecteurs se sont habitués à recevoir "HORS-TEXTE" trois fois par année. Au départ, c'est la prudence qui nous avait dicté ce rythme. L'imprécision volontairement entretenue de notre mode de parution laissait espérer qu'un changement serait toujours possible. Nous ne nous cachions pas qu'un numéro supplémentaire eût resseré les liens avec nos abonnés. Ce quatrième numéro n'est pas venu. Du moins pas encore.

C'est avouer que HT n'a pas suscité, à deux ou trois exceptions près, le mouvement de réflexion auquel on aurait pu s'attendre. Nous continuons à penser qu'à côté des informations et autres communications que HT se charge de diffuser, il y a place aujourd'hui chez les bibliothécaires aussi bien d'ailleurs que chez les conservateurs et les documentalistes pour de larges débats sur l'un ou l'autre aspect de notre métier. C'est pourquoi nous avons décidé de lancer dès notre numéro 10 une série de thèmes de travail. Nous attendons vos suggestions. Une revue professionnelle ne peut vivre et croître que par des collaborations spontanées.

Dans cet ordre d'idées, l'exemple nous est venu de Bâle qui par la voix de notre confrère "DAS LETZTE" nous propose de publier un numéro commun en vue de la prochaine Assemblée générale de l'A.B.S. à Porrentruy. L'idée est excellente et mérite qu'on y donne suite.

Ce numéro paraît avec un peu de retard. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs. L'équipe de rédaction s'est trouvée réduite par le départ d'un de ses collaborateurs. Celui qui a lancé l'idée de cette revue notre ami Alain JACQUESSON a été chargé du programme d'informatisation des bibliothèques universitaires. Ses nouvelles responsabilités l'empêchent de s'occuper de HT comme il l'aurait voulu. Il nous quitte en nous promettant néanmoins la primeur de ses réalisations.

SOMMAIRE

	Page
Editorial	1
A.G.B.D. : 10 ans	4
Bibliothécaire au Lesotho	7
Informations de l'EBG	12
Déjeuner-débat à la Société de lecture	13
Départ à l'Université	14
A.G.B.D. côté cour	16
Périodiques pour enfants	17
Ci-gît le Comité de l'A.G.B.D.	19
Allo Biblio Bobo	20
Charte des droits du lecteur	21
Dernière heure	22



RECTIFICATION

Au dernier moment, l'imprimeur a sauté la pagination. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs.

En dépit de cette lacune, notre sommaire n'a rien de fantomatique; par contre, elle complique un peu une correction que nous devons apporter aux pages 23 et 25 : les portraits de Dorothee Hauser et Catherine Schwarz ont été inversés. Comme dans les jeux du dictionnaire, nos lecteurs sauront trouver d'eux-mêmes le bon folio.